

assemblée générale
de l'AHCVV
le 11 octobre 2007
à 20h00
maison de quartier
rue chausse-coq

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 104 - automne 2007 - Paraît 4 fois par an

Editeur responsable: J.-D. LORMAND
tirage 2000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 Genève 3 - CCP 12-8533-8
Internet: www.ahcvv.ch adresse électronique: journal@ahcvv.ch
ont participé à ce numéro: Isabel Bejar Alonso (iba),
Jean-Martin Keller (jmk), Jean-Dominique Lormand (jdl), Andrienne Soutter (as).

statue du roi gondebaud: inauguration d'une plaque au bourg de four

A l'occasion du 50ème anniversaire de la mise en place de la statue du roi Gondebaud au 5-7 place Bourg-de-Four, une plaque a été fixée sur le mur pour expliquer aux passants sa signification.

Cette statue se trouve à l'endroit où ont été retrouvées des traces de constructions du 5ème siècle appartenant au roi Gondebaud.

Le lundi 17 septembre, lors de l'inauguration de cette plaque Monsieur Rémy Pagani, Conseiller administratif en charge du Département municipal des constructions et de l'aménagement a fait une brève allocution dont voici un extrait.

Mesdames et Messieurs, Vous avez certainement un jour levé la tête et rencontré du regard cette petite statue. Vous vous êtes posé des questions à son sujet sans jamais avoir de réponse. Qui est-ce ? Qu'attend-t-il ? Pourquoi est-il dans cette posture ? Est-ce un nain ? Aujourd'hui, avec l'aide de l'un des membres de la famille du sculpteur qui l'a réalisée, nous allons lever un coin du voile !

Depuis 1957 la statue de Gondebaud, roi des Burgondes, trône dans cette petite niche au-dessus de l'entrée, comme insigne d'un commerce aujourd'hui disparu. Genève a vécu sous l'autorité des Burgondes, entre 443 et 534, et fut le siège primitif de la royauté avant de laisser sa place à Lyon.

Pendant son règne - entre 480 et 516 environ - le roi Gondebaud vécut ainsi dans les deux villes et participa à l'agrandissement et à la restauration de Genève, comme l'attestait une inscription située sur une arcade du Bourg-de-Four qui fut démolie en 1841. Gondebaud meurt en 516, après avoir proclamé son fils Sigismond roi à Carouge.

Appuyé sur son glaive, le roi semble ici pensif, renvoyant à une époque de l'histoire de Genève bien lointaine mais dont un sculpteur a su fixer la mémoire.

Roger Ferrier, à qui l'on doit cette œuvre, est né à Neuchâtel en 1901. Il s'intéresse à l'architecture avant d'étudier à la Gewerbeschule (école des arts et métiers) de Berne. Il entre ensuite à l'Ecole des arts industriels de Genève, dans la classe de sculpture sur pierre, tout en suivant les cours à l'Ecole des Beaux-Arts. Entre 1938 et 1943, il devient à son tour professeur dans ces deux institutions, ainsi qu'à l'Ecole normale de dessin, avant de se tourner vers l'enseignement privé. Il meurt à Genève en 1977.

Au cours de sa carrière, Roger Ferrier s'est essayé dans les genres les plus divers : modèles industriels, bibelots, statuaire, compositions décoratives, portraits. Bien que protestant, il sera lié au Groupe de Saint-Luc, mouvement important de l'entre-deux-guerres, attaché au renouveau de l'Art sacré.

Il réalisa les caissons du plafond de l'église de Tavannes, en 1929, ainsi que les motifs décoratifs des voûtes de l'Eglise d'Orsonnens, en 1932, révélant un remarquable talent d'ornementiste.

La statue du roi Gondebaud n'est d'ailleurs pas la seule œuvre du sculpteur à Genève.

démocratie ou ploutocratie?

(Le pouvoir du peuple ou le pouvoir de l'argent?)

Nos autorités évacuaient il y a peu le squat éphémère du boulevard Jacques-Dalcroze. Ils appliquaient au plus près la loi et mettaient rapidement fin à cette violation de domicile. Cette brève opération du mouvement des squatters genevois met cependant en évidence une fois de plus non seulement le problème du logement dans la cité du bout du lac mais surtout l'existence d'un nombre très important de logements et de locaux commerciaux inoccupés dans la **Vieille-Ville et le Centre ville**. Ces squatters jouent avec la loi et la transgressent souvent, l'AHCVV de par sa nature cherche quant à elle à exploiter au mieux tout ce que la démocratie offre légalement à un mouvement citoyen. Il est donc très difficile d'avalier les allégations dont le bureau d'avocats, défenseurs de M. Schroeder nous affuble dans le texte remis à la commission de recours LCI: « **Les motifs, prétendument fondés sur une volonté de la population riveraine, sont tout simplement mensongers** ».

L'AHCVV ne cesse de répondre à ce qui nous semble représenter des atteintes ou des menaces pour la vie de notre quartier. Nous enchaînons donc pétitions, motions, recours demandons de participer aux décisions relatives à la vie de la Vieille-Ville, participions aux concertations entre l'Etat et les citoyens quant elles existaient encore, faisons

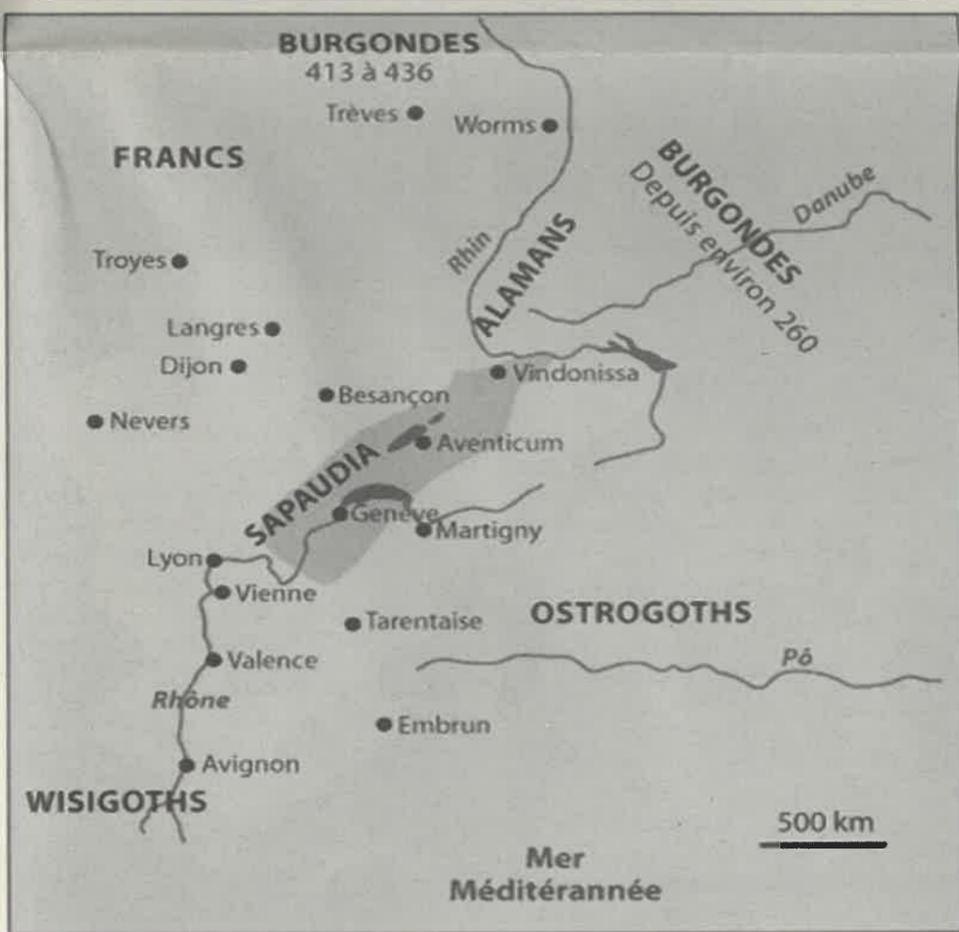
des propositions et des suggestions. Notre bilan est malheureusement bien maigre : **les outils de la démocratie sont tellement peu efficaces que les squatters ont peut-être raison.. Détrompez-nous!**

Nous avons de très faibles chances de gagner le recours coûteux que nous avons fait pour empêcher que toutes traces de la boulangerie Péclard ne disparaissent à jamais.

La nécessaire professionnalisation largement méritée de la ludothèque du Centre ne retient le soutien que de très peu de nos élus. Le poste de gendarmerie du Bourg-de-Four reste un mini-poste et la police de proximité que nous réclamons bien peu développée ans notre quartier malgré le succès complet de notre pétition « la population défend sa police ».

L'argent domine sans conteste les débats, la spéculation est triomphante et nos autorités ont le regard figé sur leur porte monnaie. Quelle vision à long terme peut-on espérer dans ces conditions là ? Quelle place reste t-il pour la démocratie et surtout pour la démocratie de quartier ? En soutenant et proposant des initiatives symboliques telles que celles de la Terrasse Agrippa d'Aubigné? (voir page 4) Peut-être, car ces événements tentent d'exister au delà du pouvoir de l'argent et de la rentabilité, c'est aussi leur force.

(jdl)



Deux bambins, datant de 1936, se trouvaient dans les niches de la maison Eynard - malheureusement enlevés en 1941 et remplacés par des urnes suite à une malveillance dont Roger Ferrier fut l'objet. L'Eglise du Sacré-Cœur ainsi que celle de Sainte-Thérèse possèdent également des bas-reliefs de l'artiste.

Grâce à la plaque que nous inaugurons aujourd'hui, la trace du roi Gondebaud n'échappera désormais plus aux passants du Bourg-de-Four. Par ailleurs, la population pourra rendre hommage au sculpteur Roger Ferrier.

Je tiens, au nom de la Ville de Genève, à remercier tout particulièrement Monsieur Leonetto De Leon, gendre de l'artiste, qui a offert cette inscription et qui œuvre pour la réhabilitation de son beau-père bien aimé, contribuant ainsi à la mise en valeur de l'histoire et de la culture de notre ville, dans laquelle il s'est installé après avoir passé la première partie de son existence en Italie.

Je remercie également l'ensemble des copropriétaires qui ont donné leur accord pour la pose de la plaque ainsi que Monsieur Vincent Dubois, également sculpteur, qui a gravé les inscriptions.

"coup de coeur" de la vieille-ville

la lumière dans tous ses états.

Pour le premier la rénovation du magasin est sa meilleure carte de visite. Une incroyable transformation ! Pour le deuxième il vous faudra regarder les abat-jours en exposition ou aller avec un ancien abat-jour que vous aimeriez restaurer. Elle mettra tout son talent pour trouver avec vous les tissus ou matériaux les plus adéquats pour lui donner une nouvelle vie.

Dans les abat-jour exposés vous trouverez pour tous les goûts. Certains sont le résultat de la fusion de pièces anciennes avec ses sérigraphies. L'art ne s'arrête pas d'évoluer et de cette façon ses œuvres ont pris une nouvelle dimension : celle que lui donne la lumière.

N'hésitez plus, et venez visiter « Question d'ambiance » du mardi au vendredi de 13h à 18h ou le samedi de 11h à 17 :30

*La rue du Perron est la seule rue réellement piétonne de la Vieille-Ville et pour cause, elle se termine par des escaliers. Elle est vraisemblablement la dernière rue de ce quartier où l'on peut trouver quelques artisans. La raison ? Certains des immeubles appartiennent à la Ville de Genève qui loue les arcades et ateliers à des prix abordables et accessibles.

(Iba)



Il y a une année et demie, la rue du Perron* a vu s'ouvrir les portes d'un nouvel artisan. A mi-chemin, en face du magasin d'antiquités scientifiques se trouve « Question d'ambiance ». Prenez le temps de vous arrêter. Sa vitrine ne peut laisser le passant indifférent. Art et lumière se combinent à la perfection dans les abat-jour créés par Katia Herbulot dans l'arrière-boutique du magasin. Cette genevoise amoureuse du centre ville a trouvé (dans nos rues) le milieu idéal pour créer des pièces uniques. Ne soyez pas timides, sa vitrine (elle) est petite et donne seulement un exemple de ce que peut donner le talent créatif de Katia. Une fois dedans laissez-vous séduire.

« Question d'ambiance » n'est pas un commerce traditionnel. Il est plus un lieu de création et de rencontre avec une artiste. Katia Herbulot propose différents services avec deux axes principaux : la décoration d'intérieur et la création d'abat-jour.

boulangerie du bourg-de-four (suite)

Le vendredi 14 septembre 2007, à 8h.30, au Palais de Justice, salle C4, entrée 9, rue des Chaudronniers, le président ainsi que trois membres de l'AHCVV se sont rendus devant la Commission cantonale de recours en matière de constructions afin de défendre leur recours contre la demande d'autorisation de transformation de l'ancienne boulangerie Péclard.

En effet, malgré l'affirmation faite devant les présidents des associations actives dans le quartier qu'une boulangerie serait maintenue à cet endroit, malgré une pétition au Conseil municipal munie de 3132 signatures acceptée sans opposition avec les recommandations de maintenir à cet endroit une vraie boulangerie artisanale traditionnelle, le propriétaire de l'immeuble persiste et entend diminuer encore l'actuel espace dit « boulangerie » qui consiste en fait en un panier contenant une douzaine de baguettes, plus une vitrine avec quelques panini. Ceci en supprimant l'ancien local dénommé « préparation boulangerie et frigo » pour le remplacer par un bar et augmenter le nombre de places pour la petite restauration de 10 à 22. Bien que la demande d'autorisation soit libellée : aménagement d'une boulangerie-bar, vous pourrez constater sur place que la mention de boulangerie non seulement est un leurre mais une tromperie.

Le propriétaire avait aussi à l'époque annoncé qu'il comptait installer des étudiants dans les étages, ce qui était bien venu en ces temps de crise du logement (1 500 demandes de logement étudiant pour cet automne). A ce jour, bien que parfois des fenêtres soient ouvertes et des rideaux tirés, il ne semble pas que ces logements soient vraiment occupés, en tous les cas de nouveaux locataires n'ont pas été enregistrés !

L'AHCVV qui défend depuis de nombreuses années l'intérêt collectif afin

de faire entendre les nombreuses voix des habitants et usagers du quartier, signataires ou pas de la pétition. Ces voix devraient être prépondérantes face à la volonté d'un individu propriétaire-promoteur-spéculateur qui ne représente que lui-même et ses propres intérêts pécuniaires.

Lors de l'audience l'avocat du propriétaire est venu défendre avec l'administrateur de la société gérant le bar-gélatéria actuel, le projet de transformation. A la demande du juge sur ses activités actuelles et les projets de sa société, bien que parlant pratiquement pas le français et n'ayant visiblement aucune connaissance du quartier et encore moins de la profession de boulanger, il explique qu'il n'y a aucun intérêt à garder une boulangerie dans ce secteur.

Le recours de l'AHCVV est basé sur l'article 9 de la loi qui dit : Une autorisation est nécessaire pour toute transformation ou rénovation à condition que les travaux répondent à une nécessité ou qu'ils contribuent au maintien ou au développement du commerce et de l'artisanat, si celui-ci est souhaitable et compatible avec les conditions de vie du quartier.

L'AHCVV a défendus cette position devant la commission en insistant sur le fait que le maintien de la dernière boulangerie artisanale était important pour la population alors que sa transformation en bar n'était pas souhaitable dans ce quartier qui compte déjà largement assez de bar et de restaurants.

Nous sommes dans l'attente des conclusions de la commission de recours pour savoir quels intérêts aurons le dessus ceux de la population avec le maintien de ce qui reste de la boulangerie ou ceux d'un homme d'affaire qui semble motivé que par les gains financiers et son administrateur de société qui se moque pas mal des conditions de vie de la population d'un quartier qu'il ne connaît pas.

hausse de loyer: l'équipage du navy club contraint à quitter le navire

Après douze ans de bons et loyaux services, Manuela et Olivier Baillargeon doivent abandonner leur commerce, les comptes du Navy Club ne pouvant plus être équilibrés suite à la nouvelle hausse de loyer réclamée par le propriétaire.

Tout a commencé il y a douze ans. En ce temps-là, l'exploitation d'un restaurant-bar dans la Vieille-Ville était encore envisageable, surtout pour un vieux briscard comme Olivier, avec vingt ans de métier à son actif; secondé par Manuela, aidé par sa fidèle cuisinière Aïda et par Arsim, Olivier signa au début de l'année 1995 le contrat de gérance du Navy Club et retroussa aussitôt les manches.

L'avenir s'annonçait prometteur, mais l'évolution négative qu'allait devoir affronter les commerces de la restauration en général et ceux de la Vieille-Ville en particulier devait l'assombrir.

En effet, si la clientèle de 1995 accompagnait généralement le plat principal en commençant par un apéro ou une entrée et en finissant par un dessert, le tout agrémenté par un pichet de bon vin, celle d'aujourd'hui, respectueuse du fatidique 0,5% et adepte des régimes amincissants, se contente du seul plat principal et d'une carafe d'eau. Ajoutez à cette diminution des recettes les insidieuses augmentations de taxes (taxe

**INVITATION
A L'ASSEMBLEE
GENERALE ANNUELLE
DE L'AHCVV
JEUDI 11 octobre 2007
20h00
maison de quartier
rue chausse-coq**

**bal de l'escalade
de l'AHCVV
le 8 décembre
2007**

pour l'enseigne, taxe pour la raison sociale imprimée sur le store, taxe pour la terrasse et, le pompon, taxe sur les pots de fleurs déposés sur le domaine public), ajoutez encore l'abolition de la clause du besoin (limitation du nombre de débits de boissons) et, par conséquent, l'explosion du nombre de cafés et restaurants (il y en a ce jour 14, rien qu'au Bourg-de-Four, sans parler des rues adjacentes), ajoutez enfin la baisse de fréquentation de la Vieille-Ville, due principalement à l'exode forcé de ses habitants au profit d'insipides études d'avocats ou de sociétés anonymes, et la disparition de ses petits commerces de proximité, remplacés par des agences immobilières et autres officines aux vitrines borgnes (merci aux prévaricateurs de la police des constructions du DCTI!), et vous comprendrez pourquoi notre vaillant couple de commerçants a dû se résigner à quitter le navire à la lecture de l'avis de hausse de loyer de 12% pour le printemps 2007.

Nous venons de clore la période électorale: puissent les élus se souvenir du sort injuste vécu par Manuela et Olivier et respecter leurs engagements de remettre le citoyen, la qualité de vie et la vie des quartiers au centre de leurs préoccupations. Anecy l'a bien réussi depuis un quart de siècle, alors pourquoi pas Genève?

(jmk)

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie. Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle. Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à:

AHCVV, CP 2029, 1211 Genève 3

BULLETIN D'ADHESION

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

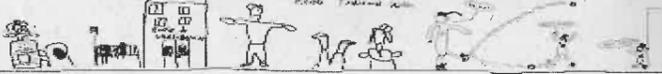
cotisation 2007: individuel Fr. 40.- famille Fr. 50.- apprentis, étudiants Fr. 20.-
CCP 12-8533-8

NOM:

Prénom:

Adresse:

Association des parents d'élèves du centre ville – APECV



Septembre 2007 : Semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre 2007 et Journée internationale à pied à l'école et pédibus le Vendredi 21 septembre 2007 l'APECV dans les préaux d'école.

Octobre 2007 : Assemblée générale de l'APECV le Mardi 9 octobre 2007 à 20h à la MQCC

Décembre 2007 : Samedi 1^{er} décembre 2007, 30^{ème} course de l'escalade – entraînements à la course de l'escalade durant les mois d'octobre et novembre 2007 avec Sant«e»scalade.

Participations au rallye de l'escalade avec la MQCC le mercredi 12 décembre 2007 et à la Fête de l'escalade de l'école Saint Antoine.



Association de la Ludothèque Vieille-Ville dernières nouvelles de votre ludothèque

Lettre de l'AHCVV au Conseil municipal

L'avenir et même l'existence de la ludothèque cvv est entre vos mains. Votre décision va être fortement influencée ou même dictée par les contraintes budgétaires avec lesquelles vous devez composer. Il s'agit donc d'un choix de priorité.

C'est ce qui nous amène à vous soumettre cette lettre. Les ludothèques souffrent d'un déficit de reconnaissance important. Nous n'aborderons pas ici le manque de reconnaissance dont fait l'objet les ludothécaires bénévoles qui à l'image de celles de la ludocvv s'investissent depuis plus de 25 ans, avec constances et obstinations.

Nous aborderons plutôt ici le manque de reconnaissance de la fonction même des ludothèques.

Notre société était organisée de tel manière que le temps charnière entre l'école et le domicile était habité et structuré. Cette espace temps que certain appelle périscolaire ou parascolaire est un moment central dans le développement psychique et social de nos enfants. Tous les travaux sur la violence et les comportements antisociaux le démontrent bien. Vu l'évolution de notre société marquée notamment, pour le thème qui nous concerne, par le travail des femmes, la disparition progressive du rôle et de la fonction sociale des personnes âgées, l'émergence des nouvelles technologies, la montée en puissance des addictions notamment aux jeux pathologiques, à l'isolement social par les jeux électroniques etc, cet espace temps n'est plus ce temps structurant qu'il a été. Les ludothèques ont aujourd'hui la particularité de pérenniser en grande partie ce qui a disparu. La ludothèque a en effet un impact sur les déterminants des comportements sains et en ce sens est un agent central dans la promotion de la santé (psychique et sociale) chez nos enfants. Leurs activités sont centrées sur l'affirmation de nos valeurs sociales, sur la nécessité d'avoir et de respecter des règles quand on est en groupe, sur la solidarité, la tolérance et le respect de l'autre, sur la gestion des émotions et en particulier l'acceptation de la défaite, sur l'estime de soi et la capacité de résistance à la pression du groupe. Elles donnent à nos enfants des outils de vie et de socialisation important. Elles sont en position idéales pour contenir et orienter des enfants qui seraient amenés à transformer leur plaisir de jouer en addiction, pour observer des enfants qui auraient des comportements préoccupants dans leur socialisation et assurer un relais vers des structures de prises en charge. Elles ont également cet atout rare et tant

utile aujourd'hui de développer des activités transgénérationnelles autour des jeux de société (nuits du jeu...). Elles sont une des pièces charnières dans le tissu associatif des quartiers qui peut mener à des synergies fortes et efficaces (coût efficacité)...Je ne comprends pas ce dernier mot. AS. Toutes ces facettes de la fonction et du rôle potentiel des ludothèques étaient jusqu'il y a peu développé intuitivement par les ludothécaires bénévoles. La professionnalisation des ludothécaires nous donne une opportunité importante pour que les différents volets de ce rôle social central soient compris, maîtrisés et intégrés consciemment. Le service de la santé de la jeunesse et les HES (en particulier le CEFOC) d'ailleurs collaborent depuis peu en ce sens.

Nous comprenons qu'en entrant en matière sur l'objet de la pétition vous craignez de créer un précédent, de faire un choix sur une ludothèque qui, vu sa situation géographique, ne semble pas prioritaire. Un manière de contourner cet obstacle pourrait être de choisir la ludothèque du cvv comme une ludothèque pilote qui pourrait formaliser et démontrer ce qui précède. Des arguments importants pourraient le justifier :

- sa longue histoire et l'expérience de terrain considérable de son personnel,

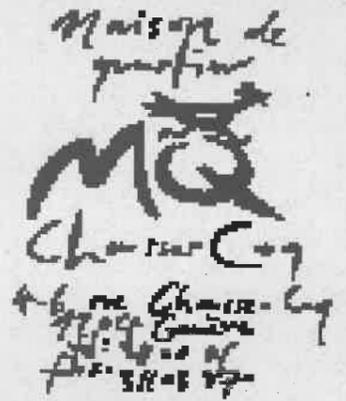
- la présence dans le réseau du quartier de la Vieille-Ville de la Madeleine des Enfants et du rôle de pionnier qu'elle a eu dans le projet éveil culturel, de l'Ecole des Petits à l'Ecole Saint Antoine et ses connexions avec l'Université de Genève,

- le rôle important que la ludothèque cvv joue dans le collectif des associations Genève centre ville (collage-cv) et dans l'élaboration du projet socioculturel « le triangle Colladon : un manège pour tous » qui développe un nouveau concept dans l'appui socioculturel qu'une commune peut offrir à ses habitants et usagers,

- l'intérêt manifeste de l'Association de parents d'élève du centre ville, de l'Association de la Maison de quartier Chausse coq, de l'Association de la Madeleine des enfants, de l'Association des restaurants scolaires et de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille -Ville de soutenir la ludothèque cvv et de participer à ce projet pilote.

En espérant vivement que ces quelques données pourront vous permettre de mieux comprendre l'importance de votre décision.

le 8^{em} tournoi de pétanque organisé par la MQCC



Le 8^e Tournoi de Pétanque, organisé par la MQCC, s'est déroulé sur la Promenade St-Antoine, le samedi 16 juin 2007 et non le vendredi, comme d'habitude car, cette fête a été quelque peu modifiée.

La nouvelle formule englobait d'autres changements: en effet, le traditionnel troc habituellement réservé aux enfants et adolescents s'ouvrait aussi aux adultes, habitants du quartier. La fête a démarré une heure plus tôt, à 15h, un spectacle de «l'Atelier des arts du Cirque» et un apéro en musique avec «Récupère et fils» ont amusé les bambocheurs, mais il n'y avait ni plus ni moins de monde que d'habitude ce samedi de beau temps (23°) et la fête ne finit pas plus tôt pour autant.

Est-ce le «bol d'or» ou le tournoi de pétanque, organisé par les cafetiers sur la Plaine de Plainpalais qui ont retenus certains habitués? Ou encore, le vendredi les enfants installent-ils plus volontiers un stand de troc à la sortie de l'école que le samedi? Toujours est-il que les changements et l'impacte ne sont pas flagrants et qu'on peut continuer à organiser cette fête les samedis ou, revenir au traditionnel vendredi «troc enfants».

En ce qui concerne les joueurs de pétanque, 20 équipes y ont participé et cela représente un nombre plus ou moins habituel. Le

vainqueur, Olivier Notz, un habitant de la rue Verdaine, a remporté le trophée, jusqu'à l'année prochaine.

Tout commentaires et avis sont bienvenus.

Commentaire de la correctrice :

20 équipes de 4 personnes cela fait 80 personnes : pour une modeste fête de quartier ce n'est déjà pas si mal. « Ni plus ni moins...et la fête ne finit pas plus tôt pour autant » : je comprends que cette manifestation ne grossit pas, mais qu'elle garde sa raison d'être soit modeste et de quartier.

Pourquoi toujours cette « ambition » d'attirer plus de monde, d'être toujours plus gros. On dirait un commentaire d'un salon à Palexpo ou de n'importe quel festival, plus il y a de visiteurs ou de spectateurs, mieux c'est! ? Pas forcément, la qualité ne se compte au nombre de consommateurs.

Gym mixte pour adultes

La gymnastique autogérée de la Vieille-Ville, a lieu tous les lundis soir de 20h15 à 21h45, à la salle de gymnastique de l'école Ferdinand-Hodler. Il s'agit d'un projet d'un groupe d'amis (et de futurs amis, pour ceux qui voudraient s'y intégrer), qui s'est formalisé à travers des circonstances favorables et le soutien de la Maison de Quartier de Chausse-Coq.

Cette activité sportive est ouverte à toutes et à tous et poursuit un objectif pour le bien être des personnes désirant garder la forme tout en s'amusant. Nous accueillons avec plaisir de nouveaux membres.

Les séances sont dispensées à tour de rôle par des membres volontaires et sans obligation, elles se déroulent en plusieurs parties distinctes : un échauffement, des exercices de musculation et d'assouplissement, un jeu (volley-ball, badminton, basket, foot en salle, hockey

en salle, etc.) et enfin un peu d'étirements pour ceux qui le souhaitent.

Malgré ces quelques lignes directives, il y règne une atmosphère joyeuse et ce sont souvent des éclats de rire et des blagues qui raisonnent et animent les cours. Le stress y est absolument proscrit. Il s'agit d'un moment de détente où chacun peut se concentrer sur son corps et son esprit et pratiquer des activités sportives communes en relation avec ses capacités.

La motivation et la volonté de se surpasser de chacun animent l'équipe et laissent parfois naître des moments de réel bonheur, à travers une action ou un jeu absolument surprenant.

N'hésitez pas à venir nous surprendre et vous surprendre. Vous êtes les bienvenus.

Lucio Leonelli

Un chantier populaire à la maison de quartier

Le samedi 13 octobre la maison de quartier organise son premier chantier populaire. L'idée est de travailler tous ensemble à rendre nos locaux plus agréables avant l'hiver. Nous n'entreprendrons pas des travaux de rénovation, mais profiterons de votre aide précieuse pour nettoyer, débarrasser, fixer, visser, trier, aménager. Il y aura du travail pour toutes et tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, habiles et moins habiles, nous fournirons les outils et le matériel nécessaires et vous, votre force de travail et votre enthousiasme. N'hésitez pas à retenir cette date, des informations plus précises vous parviendront ultérieurement.

Activités 2007 – 2008 de la maison de quartier Chausse-Coq

Vous trouverez encarté dans ce journal la plaquette de nos activités pour cette nouvelle année scolaire. Notez que l'agenda concerne uniquement ce premier trimestre. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler qu'un bon moyen de se tenir informé sur nos activités et de nous soutenir, est d'adhérer à l'association de la maison de quartier Chausse-Coq.

changement dans la continuité au consulat

Hier soir, vendredi 31 août, le Café du Consulat était plein à craquer et très animé et pour cause, c'était le dernier jour de Madame Juncal Lorenzo qui l'a tenu pendant 25 ans.

Reentrant chez moi à la nuit tombante, n'étant pas une véritable habituée des lieux, je n'ai pas osé entrer, mais de loin, en face, sur les escaliers je n'ai pu m'empêcher de jeter un coup d'oeil : il me reste l'image d'un antre aux couleurs chaudes, à la lumière orangée, beaucoup de têtes essentiellement masculines, des verres brillants et au fond derrière le zinc du bar la silhouette de Juncal affairée et souriante. Pas de musique, des voix, une atmosphère chaleureuse, vibrante.



Samedi. J'ai un peu peur ce matin et ne suis pas la seule à l'être. Que va faire le nouveau gérant du Consulat ? Saura-t-il avoir l'intelligence de garder l'esprit des lieux ? Les peintures d'abord, installées par Roger et Maud Vallotton, quatre toiles peintes sur de la jute, deux grandes dont une représentant le Bourg-de-Four, l'autre une ancienne guinguette, deux plus petites disparues, réalisées par Benjamin Vautier en 1946. Déposées lors du départ des Vallotton, en 1964, Juncal les a retrouvées suite à une véritable traque de détective : par une ancienne femme de ménage elle a appris que ces toiles se trouvaient dans le Canton de Vaud, à Perroy, plus précisément chez un vigneron Monsieur Robert Martin, qui fournissait à l'époque le Consulat en vin du Consul. A grands frais restaurées, les deux grandes peintures ont été replacées à leur place d'origine en 1983 lors de l'arrivée de Juncal au Consulat.

Madame Juncal Lorenzo est basque et c'est José Aspiazu, professeur bien connu de guitare classique au Conservatoire, basque comme elle qui l'a encouragée à prendre ce bistrot en gérance. Le nouveau gérant est basque également. Est-ce un signe de continuité ?

En fin de matinée, Juncal vide le bistrot, plutôt emporte tout ce qui est périssable avec l'aide de Daniel, le serveur qui se réjouit de prendre quelques vacances. Cela leur évitera un inventaire et le nouveau gérant souhaite faire à sa façon. C'est un

moment pénible. Toutes les chaises sont à l'envers sur les tables, de loin le Consulat est noir.

Dimanche. Comme tous les dimanches le bistrot est fermé.

Lundi, 11 h.30, il me faut aller acheter le pain. A l'aller, quatre messieurs discutent sur le pas de la porte du Consulat. Lequel est le prochain gérant ? Au retour, deux d'entre eux sont partis et la porte est ouverte. J'hésite... puis, je m'aventure avec courage et m'approche du bar. Deux jeunes hommes me reçoivent : ce sont le nouveau gérant et son chef cuisinier qui viennent de faire l'état des lieux et prennent juste possession des locaux.

Sympas. Tout de suite ils me (et vous rassurent) : ils vont travailler avec leur jeunesse, mais dans la continuité, dans le respect des lieux et de l'histoire de la Vieille-Ville, du Consulat et de Madame Lorenzo. Pas question de changer le décors, à part quelques rafraîchissements. Bien sûr qu'ils vont conserver les peintures. A midi, ce sera une nourriture de qualité avec des produits frais, le soir des tapas. Le samedi soir ce sera ouvert. Ouf !

Le Consulat rouvrira dans quelques jours.

**MERCI A MADAME
JUNCAL LORENZO
POUR SES VINGT-CINQ ANS
AU CONSULAT,
ET NOS MEILLEURS SOUHAITS
POUR SA RETRAITE**

**BIENVENUE
ET BON VENT
A MESSIEURS LADUCHE
ET FABIAN ROLLI.**

(as)

Habitant de la Vieille-Ville doit abandonner sa mansarde pour cause de travaux et cherche mini local (environ 6 m² suffisants) dans la Vieille-Ville ou à proximité, avec lumière du jour et électricité, pour y travailler avec son PC quelques heures par jour, loyer à discuter. Tél. 022 310 95 08 ou, 022 311 50 44.

hommage à claudel delon

A Claude Chenevière-Delon

Celle qui a fait découvrir

A toute une génération d'enfants et d'adolescents

L'étrange beauté de l'art.

A celle qui nous regardait d'un œil complice et exigeant

Participer à l'élaboration de ses grands spectacles,

Qui resteront pour nous comme des morceaux de rêve.

A celle que nous avons aimée

Une élève de l'Atelier-Théâtre

Claude Delon nous a quittés le jour du Jeune genevois.

Elle avait vécu longtemps au bord de la Terrasse Agrippa d'Aubigné et enseigné le théâtre à la Maison Chausse Coq durant de très longues années.

La Vieille-Ville a perdu un être modeste et ambitieux, exigeant et attentif, fragile et terriblement déterminé.

vive agrippa d'aubigné

Lorsque en 2005 la ville de Genève nous demandait notre avis quant à l'aménagement des parcs et des promenades de la Vieille-Ville, nous avions proposé que la Terrasse Agrippa d'Aubigné devienne un lieu où les familles du quartier (ou d'ailleurs) puissent se retrouver ensemble. Les adultes autour de grills mis à disposition par la Ville, les plus jeunes découvrant les xylophones, les bouliers, rampes à billes ou cibles colorées déjà à disposition en ce lieu magique.

La Ville avait rejeté notre demande pour des questions de sécurité !

Pour donner ou redonner vie à ce lieu si peu fréquenté, ou mal fréquenté, tout en gardant notre concept de basse (un lieu pour les familles à un jet de pierre de la Madeleine des enfants) le collectif des associations Genève centre ville (collage.cv) s'était proposé d'inviter les Pannalal's puppets durant la période de Noël 2007. Ces artistes genevois, dans l'esprit des troubadours, posent habituellement leurs yourtes mongoles durant la période de Noël près d'un site fortement symbolique (ici la cathédrale) pour proposer des contes, des spectacles de marionnettes et d'autres appels au rêve et à la féerie. La période de l'Avent au Centre Ville entre dans un tourbillon commercial, chaque année plus intense. Nous voudrions proposer aux badauds et aux chalands qui s'engouffrent dans les Rues Basses à la recherche de cadeaux, de

victuailles et d'objets de décoration, un havre de paix, un lieu où la part du rêve puisse s'imposer dans la beauté et le calme et les mystères de Noël stimuler notre imaginaire...

Au lendemain de l'envoi de notre demande d'autorisation à la ville de Genève, nous avions déjà ces deux yourtes beiges dans nos pupilles lorsqu'au débouché de la rue Farel jaillissait devant nous une grosse bulle bleu, plantée au milieu des arbres de la promenade Agrippa d'Aubigné.

Les Bamboches avaient devancé notre idée et investi ces lieux pour « faire des histoires ». Les Bamboches, c'est 14 artistes, 4 spectacles, près d'un mois de présence à Agrippa (du 11 septembre au 7 octobre), c'est 2 compagnies et demie, une grande famille dont untel a fait la mise en scène du frère de celui qui a fait la musique du spectacle de celle qui a construit les marionnettes du spectacle de sa voisine d'enfance... Une famille qui aime la musique les histoires, la bise et la terrasse Agrippa d'Aubigné...

Surpris d'abord nous avons très vite ressenti un intense bonheur nous envahir et accueilli à bras ouverts ces artistes qui s'étaient spontanément appropriés ce lieu pour nous le restituer. Que vivent les Bamboches, que vivent les Pannalal's puppets... que vive Agrippa d'Aubigné.

(jdl)

salut à serge chatelain

Lors d'un apéritif organisé le 21 mai 2007, à la Maison de Quartier Chausse-Coq par toutes les associations de la Vieille-Ville, en présence de ses anciens collègues du poste de police du Bourg-de-Four.

Quelques épisodes ont marqué cette soirée et ont beaucoup émus Serge Châtelain: d'une part, Monsieur Jacky Nyffeler a dédié un magnifique livre à Serge Châtelain, dans lequel il a habilement croqué un dessin du poste de Police du Bourg-de-Four. Qu'il en soit aussi remercié et félicité par nous tous, nous ne lui connaissions pas ce talent. D'autre part, le discours d'André Fischer, président de l'AVV:

« Mesdames, Messieurs, chers amis des associations, Aujourd'hui, nous disons au revoir à notre îlotier Serge CHATELAIN. Depuis son départ, le quartier a perdu un personnage attachant s'il en est, à la disposition de tous, il ne ménageait ni son temps, ni ses conseils, ceci souvent au détriment de sa vie familiale et conjugale. Engagé dans la Police depuis plus de 25 ans, son travail avait pris la forme d'un sacerdoce au service du prochain.

Ses qualités de médiateur et de formateur n'étaient pas ignorées par sa hiérarchie qui l'a souvent détaché pour des cours de formation interne et déplacé hors frontières dans le cadre des échanges entre la Suisse et la Roumanie.

A d'autres occasions les officiers étrangers étaient reçus par notre ami. Il s'occupait de l'intendance, du logement et surtout il démontrait sur le terrain l'impact du travail de proximité dans la vie de quartier en conviant les associations à des réunions de partage d'idées afin de faire comprendre à ces officiers le pouvoir de l'îlotage avec les citoyens.

Les mutations intervenues depuis la modification des heures d'ouverture et le transfert du personnel du Bourg-de-Four au Poste de Cornavin n'étaient qu'illusoire, aujourd'hui, le poste de Cornavin a aussi été réduit au profit du Poste des Pâquis.

Le maréchal chef Christian Leu a été transféré à Blandonnet, Serge à la Servette, et bientôt Myriam Velluz, Maréchale cheffe nous fera ses adieux.

Aujourd'hui, tu nous manques, même si tes collègues suivent tes conseils et nous écoutent toujours avec beaucoup de sollicitude, sache que tu seras toujours le bienvenu dans la Vieille-Ville en uniforme ou en civil, nous t'attendons pour partager un moment d'amitié et peut-être boire un verre sans la pression du travail.

Bonne route mon cher Serge et surtout garde de ton passage en Vieille-Ville, cette image que tu as su créer en partageant et en réglant nos problèmes.

Nos pensées vont à tes parents, et ton épouse qui partage aussi tes contraintes professionnelles. »

e-mail journal@ahcvv.ch
internet: WWW. AHCVV.CH